

POUR INFORMATION TARIFS ECOLE SAINT JOSEPH 2021/2022

Contribution annuelle des familles

Une contribution annuelle est demandée à tous pour financer les investissements immobiliers et les équipements nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école.

Le tarif A correspond à la contribution obligatoire de base, les tarifs B et C correspondent à une contribution « bienfaiteur » de solidarité.

Cat.	Contribution	Tarif mensuels * (frais annexes compris)
A	495 €	78,20 € / mois
B	550 €	84,30 € /mois
C	610 €	91 € / mois

*Les tarifs mensuels sont calculés sur une base de 9 mois (octobre à juin) et comprennent la contribution des familles et les frais annexes.

Frais annexes (compris dans les tarifs mensuels)

Cotisations reversées à l'Enseignement Catholique	57 €
Pastorale et culture chrétienne	9 €
Assurance scolaire	11,50 €
Fournitures scolaires et location de livres	60 €
Activités	50 €
Cotisation APEL	22 €

Cotisation APEL (Association des Parents d'Elèves) : cette cotisation annuelle facultative comprend l'adhésion à l'association ainsi que l'abonnement au magazine « Famille et Education » qui propose tous les deux mois aux parents abonnés des informations et des conseils sur la scolarité et les grandes questions éducatives.

Fournitures : cahiers, protège-cahiers, feuilles, fichiers et consommables pour travaux manuels.

Prestation de restauration

Le forfait annuel est calculé en fonction des sorties prévues à la journée (tournois sportifs, sorties scolaires...). Un tarif dégressif est prévu pour les familles à partir du deuxième enfant.

Forfait annuel (4 repas /semaine) : 1^{er} enfant 778 €, 2^{ème} enfant 610 €, 3^{ème} enfant et plus 560 €

Prix du repas exceptionnel : 6 € (vendu au secrétariat par carnet de 5 tickets, soit 30 €).

Repas : 2 entrées (au choix), poisson ou viande (au choix), légumes ou féculent, fromage, dessert et corbeille de fruits frais.

Accueil périscolaire à l'école : le matin à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h30

Garderie du matin (réservée exclusivement aux familles ayant des obligations professionnelles) : gratuite

Garderie, étude du soir : 3 €

Forfait annuel garderie, étude : 300 €

Mode de règlement

Mensuel : uniquement par prélèvement automatique (octobre à juin soit 9 mois)